

La maison de colon Pour répondre à l'urgence

Claude Dubé

Number 119, Winter 2008–2009

Du style

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17325ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dubé, C. (2008). La maison de colon : pour répondre à l'urgence. *Continuité*, (119), 27–29.

LA MAISON DE COLON



Pour répondre à l'urgence

Issue d'une colonisation dirigée dans les années 1930, la maison de colon s'est implantée dans différentes régions, rompant avec l'architecture traditionnelle québécoise. Conçue pour répondre de façon économique à des besoins immédiats mais présentant des défauts manifestes, elle a vite nécessité de nombreuses modifications.

par Claude Dubé

Dans le contexte de crise économique des années 1930, les gouvernements ont tenté de freiner l'exode rural vers les centres urbains et l'accroissement du chômage qui en résultait par un retour à la terre dans les régions du Québec négligées par la colonisation spontanée. De grands programmes gouvernementaux, la création de

sociétés de colonisation et la conception de plans de maisons standards pour les colons ont dirigé cette colonisation.

« Ainsi, des territoires comme l'Abitibi, le Témiscamingue, le plateau gaspésien, le périmètre extérieur du Lac-Saint-Jean, certaines parties de la Beauce et de Lotbinière ont vu s'élever de nombreux bâtiments de ferme ayant tous la même forme, le même gabarit et utilisant les mêmes matériaux. La majorité des bâtiments ainsi subventionnés étaient la maison (20' x 24') et une petite

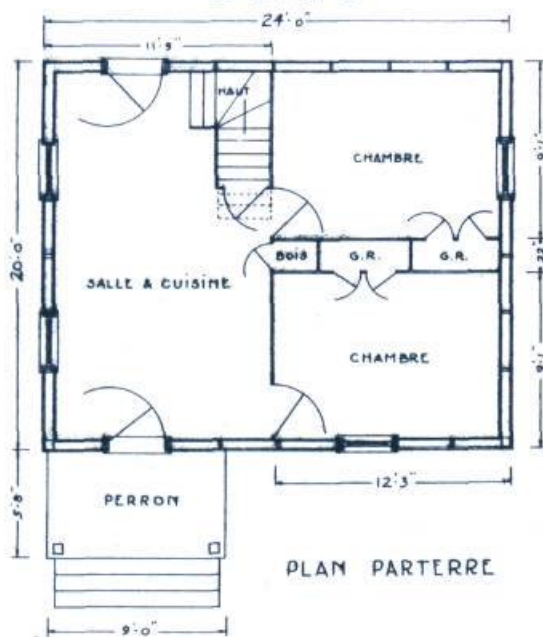
Les territoires de l'Abitibi, du Témiscamingue, du plateau gaspésien, du périmètre extérieur du Lac-Saint-Jean, de certaines parties de la Beauce et de Lotbinière ont vu s'élever de nombreuses constructions de gabarit semblable, conformément au modèle de colonisation.

Photo : Claude Dubé

grange (20' x 25') pouvant recevoir un nombre restreint de bêtes conformément au lien fait entre colonisation et agriculture

MAISON DE COLON

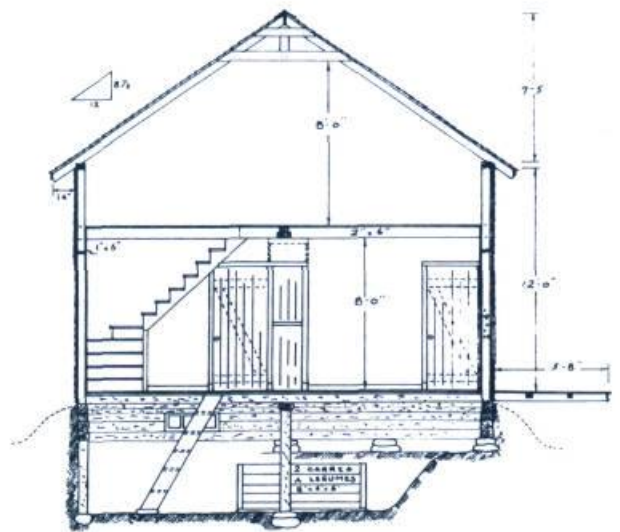
20'-0" x 24'-0"



PLAN PARTERRE

MAISON DE COLON

20'-0" x 24'-0"



COUPE EN TRAVERS

Le corps principal de la maison accueille l'espace de jour, tantôt vestibule, tantôt cuisine, salle à manger et salon.

III. : tirées de *La Maison de colonisation : éléments d'architecture populaire québécoise* de Claude Dubé, C.R.A.D., Université Laval, 1987

de survie », écrivais-je dans *La Maison de colonisation : éléments d'architecture populaire québécoise*.

Parmi tous les plans de maisons produits par le ministère de la Colonisation, le plus populaire demeure celui ayant un carré de 8 m x 9,6 m (20 pi x 24 pi). Cette construction rompt avec l'architecture québécoise traditionnelle. Les nouveaux territoires faisant l'objet de cette colonisation diffèrent de la vallée laurentienne sur le plan climatique

et géomorphologique. À nouvel espace, nouvelle maison, et à nouvelle économie, nouveau matériau ! La maison de colonisation privilégie le bois, la pierre s'avérant trop coûteuse.

Étrangère sur un territoire qui ne l'a pas générée, cette construction reprend des éléments de l'architecture américaine. Ce style n'est pas complètement inconnu au Québec; on en trouve des manifestations dans les Cantons-de-l'Est et dans la plaine mont-réalaise. Ce qui est nouveau cependant, c'est la standardisation des volumes et l'uniformité de sa diffusion dans tous les secteurs de colonisation.

DES DÉFAUTS EN QUANTITÉ

Parmi les rares aspects positifs de la maison de colon figure le plus grand volume intérieur joint au plus petit périmètre extérieur, qui re-

présente un tour de force en termes d'économie de matériaux et de chauffage. Bien que le cercle et les polygones dérivés soient plus efficaces, le carré est la forme qui se prête le plus facilement à une construction entièrement en pièces de bois par des ouvriers non spécialisés. L'emplacement du chauffage au centre de la maison permet également la radiation dans toutes les directions. Quant à la fermeture possible de l'étage en hiver, elle ajoute un espace tampon isolant des plus efficaces.

Certains détails de construction laissent toutefois perplexe. L'utilisation du bois pour le solage nécessite des interventions régulières afin d'éliminer les tassements de structure. La cheminée au centre de la maison, sans assise de maçonnerie, est l'objet de crainte constante et la source de nombreux incendies. Les solives du plancher du rez-de-chaussée, qui projettent vers l'extérieur pour asseoir le perron avant, causent aussi problème : la jonction entre l'intérieur et l'extérieur est le lieu privilégié pour la formation de pourriture si l'entretien n'est pas régulier. De même, la finition intérieure est rarement complétée lorsque la famille s'installe dans la maison. Faute d'argent et de temps, les occupants sont souvent obligés de tapisser la face intérieure du mur extérieur avec du papier journal pour diminuer l'infiltration d'air. L'isolation se faisant au moment de la finition intérieure, ce n'est que la deuxième ou la troisième année que le colon peut placer « du bran de scie bien tassé » entre les colombages des murs. À

RÈGLES À SUIVRE POUR OBTENIR LES SUBVENTIONS

« [...] hauteur du carré 12', hauteur des pignons 10', hauteur entre les planchers 8', entresol selon les conditions du terrain, 2' à 3'6"; autant que possible, cette maison devrait être recouverte de bardeaux. Dans le cas d'une couverture en papier, on exigeait du papier de trois plis posé sur la planche bouvetée. Les planchers du rez-de-chaussée et du premier étage devaient être doubles et la maison devait avoir au moins une porte et six fenêtres de quatre vitres de 14" x 16". Sous chacune de ces maisons devait être creusée une cave de 12' x 14' et de 8' de profondeur, laquelle cave devait être pourvue de deux ventilateurs de 8" x 8", d'un carré à légumes de 6' x 6' et être lambrissée en bois pour au moins 3'6" de hauteur, afin d'empêcher les éboulis. »

– Extrait du *Rapport du Service d'établissement des colons*, cité dans le *Rapport général des activités du ministère de la Colonisation pour l'année finissant le 30 juin 1938*

l'extérieur, comme la neige est abondante et gratuite, on « renhausse » la base des murs pour isoler la demeure naturellement. Cette pratique accélère cependant le vieillissement du parement extérieur. Enfin, la construction à claire-voie (*balloon frame*) exigée à l'époque est maintenant formellement défendue puisqu'elle favorise la propagation du feu. Les grands espaces verticaux entre les colombages font office de cheminées et conduisent rapidement le feu du rez-de-chaussée à l'étage et au toit.

RÉNOVATIONS EN VUE

La maison de colon devient rapidement obsole. Plus la famille s'agrandit et plus la ferme prospère, moins la maison répond aux besoins. L'absence d'espace pour une salle de toilette, les dimensions restreintes de la cave et les caractéristiques limitées de l'espace de jour n'aident en rien à la rendre pratique.

L'espace de jour (qui sert de vestibule, de cuisine, de salle à manger, de salon, etc.) est un rectangle de 4,4 m x 7,6 m (11 pi x 19 pi). Il est partagé par deux portes d'entrée, deux fenêtres, un escalier, deux espaces de rangement et une cheminée, de telle sorte qu'il en est réduit à devenir un étroit couloir. Se trouvent également dans cet espace les équipements de cuisine (comptoirs, évier, espaces de rangement), le poêle, la table et les chaises et, s'il reste de la place, des meubles de séjour. On comprend maintenant pourquoi *chesterfields* et pianos sont interdits à l'époque et pourquoi la cuisine est encore, pour beaucoup de Québécois, la vraie salle de séjour.

Dans sa maison mal adaptée, le colon est donc contraint d'effectuer continuellement des travaux, que ce soit en raison de l'usure normale des matériaux ou à cause des limites du logis par rapport aux besoins de la famille ou à l'arrivée des nouvelles technologies, telle l'électricité. Bien sûr, tout propriétaire fait face à ce genre d'obligation. Cependant, les résidents de la maison de colon s'installent dans une demeure qui n'a en général que la coquille extérieure. Au moment où l'aménagement intérieur est terminé, il est souvent temps de refaire des parties de la structure (solage, perron) ou d'assurer une plus grande sécurité en refaisant la cheminée. Quant à l'arrivée de l'électricité, elle coïncide fréquemment avec de nouveaux besoins d'espace dus à la croissance de la famille.

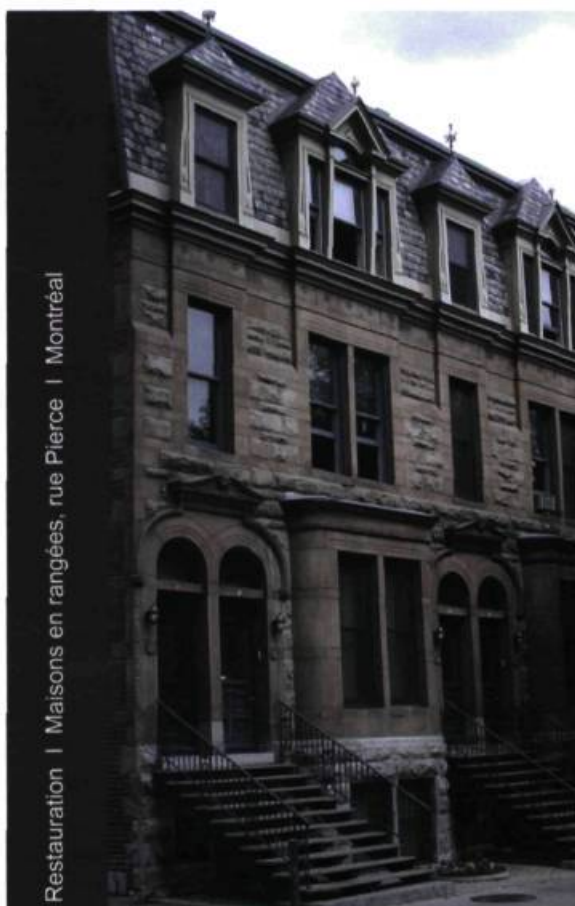
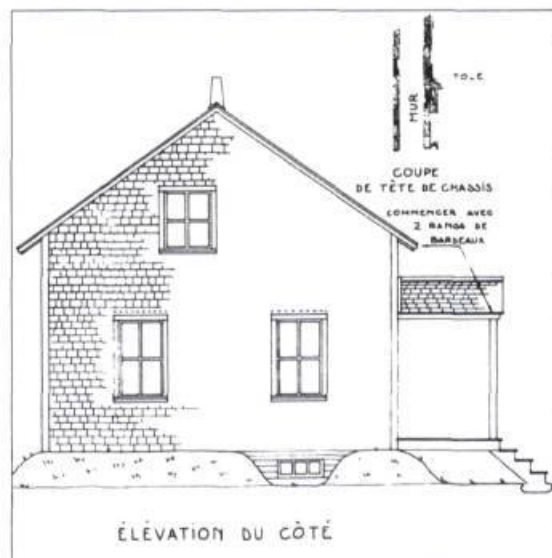
En fait, le colon n'a pas le choix, il doit transformer sa maison. La maison de colon est donc une construction qui ne devrait

plus exister en son état d'origine puisqu'elle a été créée pour être transformée. Les structures qui sont demeurées intactes n'ont assurément pas joué le rôle qu'on attendait d'elles. Aujourd'hui, les habitués de l'autoroute 20 peuvent en apercevoir des « spécimens » à hauteur des localités de Villeroy, Val-Alain et Joly, dans Lotbinière.

Claude Dubé est titulaire de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval.

Au moment où il s'installe dans la maison de colon, le résident prend pour demeure une coquille extérieure dont il devra aménager l'intérieur.

III. : tirées de *La Maison de colonisation : éléments d'architecture populaire québécoise* de Claude Dubé, C.R.A.D., Université Laval, 1987



**FOURNIER
GERSOVITZ
& MOSS
ARCHITECTES**

1435, RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000
MONTREAL (QC) H3A 2G4
TÉLÉPHONE (514) 393-9490
TÉLÉCOPIEUR (514) 393-9498
info@fgmaa.com